### République française

# Département du Val-d'Oise - Arrondissement de Sarcelles

# VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# composant le conseil 33 en exercice 33 présents 32 présents par procuration 1 absents absents excusés

Nombre de membres

OBJET

Election des délégués au sein du SIGEIF

Le 3 juin 2020, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire le 28 mai 2020, s'est assemblé au Gymnase Schweitzer sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental.

PRESENTS: M.Thevenot, Mme Krawezyk, M. Surie, Mme Bitterli, M. Marcuzzo, Mme Umnus, M. Verna, Mme Mary, MM. Naudet, About, Dachez, Desrivières, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brasset, Fayol da Cunha, MM.Zontone, Zakaria, Poisson, Mmes Oziel, Jason, Mebrek, MM. Malnati, Francine, Delaroche, Mme Baas, MM. Corceiro, Bekare, Mmes Chenieux, David.

PRESENTS PAR PROCURATION: M. David Duranteau

ABSENTS:

ABSENTS EXCUSES:

SECRETAIRE: M. François About

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505989-20200603-DEL2020060310a-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2020

Affichage: 09/06/2020

### LE CONSEIL MUNICIPAL.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-21, L2121-33, L.5211-7, L.5211-8, L5212-6, L. 5212-7 et L5711-1,

VU les statuts du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF).

CONSIDERANT qu'en tant que membre du SIGEIF, la Ville doit procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant, membres du Conseil municipal, par un vote à scrutin secret et à la majorité absolue,

VU la note explicative de synthèse et sur proposition de M. le Maire,

APRES en avoir délibéré.

PROCEDE à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour sièger au comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France,

### SONT candidats:

### Titulaire:

- F. About

# Suppléant :

M. Verna

H

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par Le Maire.

# SONT élus délégués du Conseil Municipal au SIGEIF :

Titulaire:

F. About

Suppléant :

M. Verna

Le Maire.

Vice-président délé ué lu Conseil départemental.

Luc STREHAM

Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le : Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

0 9 JUIN 2020

0 9 JUIN 2020

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.